



**Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !**

INFOS PRATIQUES

L'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez vous est le guichet France Rénov' de l'Agence du climat sur l'Eurométropole de Strasbourg. 2 avenue de la Forêt Noire à Strasbourg.

Horaires de la permanence téléphonique :

lundi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h15 et 13h45 à 17h15 ; jeudi de 13h45 à 17h15

Accueil uniquement sur rendez-vous

Contact mail : renov-habitat@agenceclimat-strasbourg.eu

Ou via la création d'un compte Loutre personnel
<https://ems.loutre-renovation.fr>

Acceo - Tadeo disponible pour l'accessibilité



<https://maison-habitat.strasbourg.eu>



03 69 24 83 10

France services

france-services.gouv.fr

France services vous aide dans vos démarches

Vous rencontrez des difficultés avec les démarches numériques ou administratives ?
Les conseillers France services peuvent vous appuyer dans votre demande d'aide.



DU
17 AU
18

OCTOBRE
2 0 2 5

France Rénov'
la Tournée

**RENCONTREZ VOS CONSEILLERS
À SCHILTIGHEIM**

DE 9H À 18H - PLACE ALFRED MULLER

Janvier 2024
Conception et réalisation : agence 4a0ût
Impression : Sopedi



Qu'est-ce que France Rénov' ?

France Rénov' est le service public pour la **rénovation énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie** :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- des informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit ;
- un accompagnement pour réaliser votre projet de travaux ;
- un service de proximité co-financé par les collectivités locales.

Pourquoi rénover mon logement ?

→ En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.

→ En adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

Les aides financières s'adaptent à vos besoins pour améliorer votre quotidien, quel que soit votre âge.

570

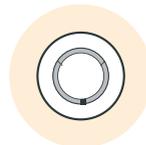
Espaces Conseil partout en France

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

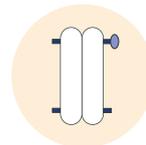
Pour la rénovation énergétique



→ Isolation

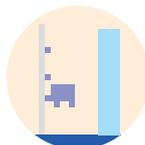


→ Ventilation



→ Système de chauffage

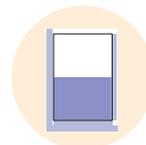
Pour l'adaptation à la perte d'autonomie



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier électrique



→ Volets roulants électriques

Les 5 étapes de mon parcours



1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour concevoir mon projet et connaître mes aides.



2

Pour une rénovation d'ampleur, je suis mis en relation avec **Mon Accompagnateur Rénov'** qui suit mon projet de A à Z.



3

Je demande des devis auprès d'artisans et dépose ma demande d'aide en ligne.



4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide.



5

Je dépose mes factures en ligne et demande le versement de ma prime.



Un parcours accompagné

Pour les rénovations énergétiques d'ampleur, vous êtes accompagné par **Mon Accompagnateur Rénov'**. Cet interlocuteur de confiance vous guide à chaque étape de votre projet.

